

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Institut pour la Justice (IPJ) :

association 1901 créée en mai 2007 par des citoyens qui croient qu'il n'y a pas de paix sociale et civile sans une justice équitable

### L'IPJ a 4

objectifs pour promouvoir une justice pénale plus lisible, plus équitable, plus efficace :

- Informer les citoyens,
- Identifier et analyser les causes des failles du système judiciaire,
- Emettre des propositions de réformes pragmatiques,
- Peser dans le débat public pour faire avancer ces réformes.

Sa légitimité à participer au débat public repose sur ses réseaux de victimes, de sympathisants actifs (160 000 à ce jour), d'experts (dans les groupes de travail).

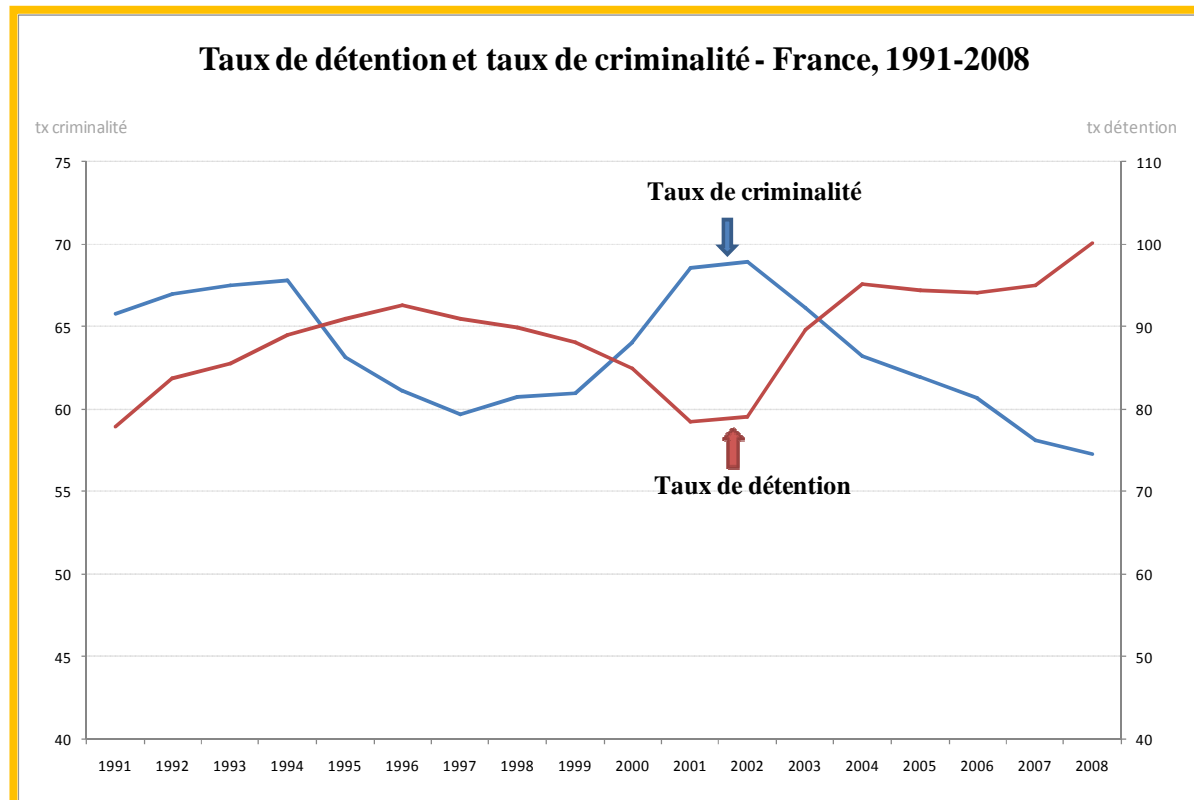


INSTITUT POUR LA JUSTICE  
CITOYENS POUR L'ÉQUITÉ

## Fiche 2

## PRISON ET CRIMINALITE

### La prison réduit-elle la criminalité ?



Sources : Ministère de la justice, INSEE et Direction centrale de la police judiciaire (voir page 2)

Le graphique ci-dessus met en évidence l'effet de l'incarcération sur la criminalité en France entre 1991 et 2008.

Lorsque le nombre de détenus augmente, la criminalité diminue. Lorsque le nombre de détenus diminue, la criminalité augmente.

D'après les derniers chiffres disponibles, la même tendance se poursuivrait en 2009.

En effet, selon une note du Ministère de l'Intérieur dont les médias se sont fait l'écho, il y avait 1 000 détenus de moins au 31 juillet 2009 qu'un an auparavant. Dans le même temps, la délinquance semble être repartie à la hausse, avec notamment une augmentation, sur la même période, du nombre de cambriolages de résidences principales de 12 %.

### Détail des données sources du graphique :

**Taux de détention** pour 100 000 habitants (nombre de détenus / population française x 100 000)

**Taux de criminalité** pour 1 000 habitants (nombre de crimes et délits / population française x 1 000)

Année	Taux de criminalité (pour 1 000 hab.)	Nombre de détenus (au 1/01)	Population française (au 1/01)	Taux de détention (au 1/01, pour 100 000 hab.)
1991	65,8	45 420	58 280 135	77,9
1992	67,0	49 083	58 571 237	83,8
1993	67,5	50 342	58 852 002	85,5
1994	67,8	52 551	59 070 077	89,0
1995	63,2	53 935	59 280 577	91,0
1996	61,1	55 062	59 487 413	92,6
1997	59,7	54 269	59 691 177	90,9
1998	60,7	53 845	59 899 347	89,9
1999	61,0	52 961	60 122 665	88,1
2000	64,1	51 441	60 508 150	85,0
2001	68,5	47 837	60 941 410	78,5
2002	68,9	48 594	61 385 070	79,2
2003	66,1	55 407	61 824 030	89,6
2004	63,2	59 246	62 251 062	95,2
2005	61,9	59 197	62 730 537	94,4
2006	60,7	59 522	63 185 925	94,2
2007	58,1	60 403	63 578 472	95,0
2008	57,3	64 003	63 936 892	100,1
Source	Direction centrale de la Police judiciaire	Ministère de la Justice	INSEE	(calcul)

## POPULATION CARCERALE : COMPARAISONS EUROPEENNES

**La population carcérale de la France est dans la moyenne basse des pays européens :** La France comptait 100 détenus pour 100 000 habitants en 2008. Malgré l'augmentation récente, elle se maintient dans la moyenne basse des pays européens. On distingue en effet plusieurs types de pays :

- **Les pays nordiques et la Suisse** qui comptent **entre 70 et 80** détenus pour 100 000 habitants. A noter que l'Italie a ramené son taux de détention au même niveau (après avoir connu un taux supérieur à la France jusqu'en 2005) pour réduire la surpopulation carcérale qui atteignait des niveaux records
- Un certain nombre de pays qui comptent **entre 90 et 110** détenus pour 100 000 habitants, comme la **France** : il s'agit notamment de **l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Grèce**
- D'autres pays dont le taux de détention est situé entre **110 et 150** pour 100 000 : **les Pays-Bas, l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre** (151 en 2008)
- La plupart **des pays de l'Est** dont le taux est **supérieur à 150** pour 100 000 et dépasse parfois les 300.

### Taux de détention pour 100 000 habitants au 1/09/2006

Allemagne	95.8
Autriche	105.4
Belgique	95.6
Danemark	69.2
Espagne	NC
Finlande	70.6
<b>France</b>	<b>91.6</b>
Grèce	90.9
Hongrie	155
Irlande	74.3
Italie	65.2
Irlande du Nord	86.2
Norvège	67.8
Pays-Bas	124.9
Portugal	119.4
Angl. PdG	145.1
Ecosse	140.6
Suède	79
Suisse	79
Rép. Tchèque	185.6

